



VILLE DE PLOEMEUR
MORBIHAN

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNE DE PLOEMEUR

Séance Publique du
Mercredi 28 Juin 2017

COMPTE ADMINISTRATIF 2016 : BUDGET PRINCIPAL

Etaient présents : Ronan LOAS, Teaki DUPONT, Antoine GOYER, David DREGOIRE, Hélène BOLEIS, Patricia QUERO-RUEN, Pascaline ALNO, Serge LECUYER, Claudie LE BIHAN, Patrick GOUELLO, Bernard CLERGEON, Dominique QUINTIN, Jean-Luc MADEC, Anne-Valerie RODRIGUES, Philippe DONIES, Martine YVON, Pierre-Yves CAINJO, Isabelle LE RIBLAIR, Armelle GEGOUSSE, Dominique DAUGES, Loïc TONNERRE, Michel ROUALO, Daniel LE LORREC, Irène BELLEC, Michel LE MESTRALLAN, Yolande ALLANIC, Nolwenn DELALEE, Jean-Guillaume GOURLAIN, Sylvain BRITEL.

Absents excusés avant donné pouvoir : Katherine GIANNI à Hélène BOLEIS, Christelle CAINJO à Isabelle LE RIBLAIR, Dominique SAURAY à Loïc TONNERRE, Thierry LE FLOCH à Michel LE MESTRALLAN.

Secrétaire de séance : Anne-Valérie RODRIGUES

Présents : 29
Pouvoirs : 4

DIRECTION RESSOURCES

n° 20 a

COMPTE ADMINISTRATIF 2016 : BUDGET PRINCIPAL

Rapporteur : Antoine GOYER

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment son article L1612-12 du code général qui dispose que le vote de l'organe délibérant arrêtant les comptes doit intervenir au plus tard le 30 juin de l'année suivant l'exercice ;

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L2121-31 relatif à l'adoption du compte administratif et du compte de gestion ;

Vu la délibération du conseil municipal en date du 11 Février 2016 approuvant le budget primitif de l'exercice 2016 ;

Vu les délibérations du conseil municipal en date des 19 Mai 2016, 5 Octobre 2016 approuvant les décisions modificatives relatives à cet exercice ;

Vu le compte de gestion du budget principal de la ville de Ploemeur pour l'exercice 2016 dressé par le comptable ;

Vu l'avis de la commission «finances et ressources humaines» du vendredi 16 juin 2017 ;

Le Maire étant sorti de la salle du Conseil municipal ;

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

- **DONNE ACTE** de la présentation faite du compte administratif du budget principal de la ville de Ploemeur.
- **CONSTATE** les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et aux débits et crédits portés aux différents comptes
- **ARRETE** les résultats suivants du compte administratif 2016 et les restes à réaliser et à recouvrer de la section d'investissement conformément au tableau ci-dessous,

Libellés	Prévisions	Réalisations	Restes à réaliser	
FONCTIONNEMENT				
Dépenses	20 208 141,80 €	17 798 217,91 €		
Recettes	20 208 141,80 €	20 212 440,68 €		
Résultat de clôture		2 474 222,77 €		
Résultat net de fonctionnement				2 474 222,77 €
INVESTISSEMENT				
Dépenses	18 122 003,85 €	5 340 409,87 €	3 979 563,40 €	
Recettes	18 122 003,36 €	4 527 413,44 €	91 769,50 €	
Résultat de clôture		- 812 996,43 €	-3 887 799,90 €	
Résultat reporté		1 590 528,90 €		
Résultat net d'investissement		777 532,47 €		-3 110 267,43 €
Résultat global de clôture				
Résultat net global				- 636 044,66 €

Délibération adoptée à l'UNANIMITE – 12 ABSTENTIONS (Loïc Tonnerre – Dominique Sauray – Michel Roualo – Dominique Daugès - Daniel Le Lorrec – Sylvain Britel – Irène Bellec – Michel Le Mestralan – Thierry Le Floch – Jean-Guillaume Gourlain – Yolande Allanic – Nolwenn Delalee)

Le registre dûment signé.
 Pour extrait certifié conforme.



Ronan LOAS,
 Maire